



COMPTE-RENDU D’AFFICHAGE DU BUREAU SYNDICAL DU SDEC ÉNERGIE DU 20 NOVEMBRE 2020 A 9H30

*Etabli en application des articles L. 5211-1 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
et de l’article 42 du règlement intérieur*

L’an deux mille vingt, le 20 novembre à 09h30, le Bureau Syndical du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le vendredi 13 novembre 2020, s’est réuni, en séance publique, au SDEC ÉNERGIE, dans l’Espace Marcel RESTOUT, sous la présidence de Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente.

Présents :

Madame BAREAU Anne-Marie, Madame BARILLON Brigitte, Monsieur BOUGAULT Rémi, Monsieur BOUJRAD Abderrahman, Monsieur CAPOËN Philippe, Monsieur CHÉRON Denis, Madame GOURNEY-LECONTE Catherine, Monsieur GUÉGUÉNIAT Franck, Monsieur GUILLOUARD Jean-Luc, Monsieur GUIMBRETIERE Hervé, Monsieur HEURTIN Jean-Yves, Monsieur LAGALLE Philippe, Madame LAMBINET-PELLE Nadine, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LECERF Marc, Monsieur LEPAULMIER Jean, Monsieur MALOISEL Gilles, Monsieur MORIN Christophe, Monsieur POISSON Cédric, Monsieur POULAIN Gérard, Monsieur RUON Vincent.

Absents ou excusés :

Madame FLEURY Catherine, Monsieur GERMAIN Patrice, Monsieur JEANNENEZ Patrick.

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur GIRARD Henri a donné pouvoir à Madame Catherine GOURNEY-LECONTE.

Secrétaire de séance : Monsieur Cédric POISSON a été nommé secrétaire de séance.

Madame la Présidente constatant le quorum, la séance est ouverte.

L’ordre du jour est conforme à la convocation :

I. COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

- Approbation du procès-verbal du 6 octobre 2020
- Compte-rendu des décisions de la Présidente
- Compte-rendu des délégations
- Marchés Publics
- Transferts de compétences
- Comité Syndical du 6 février 2020
- Actualités
- Échéanciers

II. TRAVAUX DES COMMISSIONS

ADMINISTRATION GENERALE-FINANCES-CARTOGRAPHIE ET USAGES NUMERIQUES

- Tickets restaurants 2021
- Participation de l’employeur à la protection sociale
- Modalités de mise en œuvre du temps partiel pour les agents
- Intégration des cadres d’emploi de la filière technique au RIFSEEP

CONCESSIONS ELECTRICITE ET GAZ

- Vente d’une parcelle - rue Albert 1er à Caen
- Protocole B - Actualisation tarifaire - Terrains non constructibles
- Convention cadre et particulière avec la Société des autoroutes Paris-Normandie (SAPN)
- Etat d’avancement des négociations du contrat historique de distribution de Gaz

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Aides aux activités économiques et ouvrages communaux et intercommunaux
- Aides aux extensions pour sites privés
- Aide pour un déplacement d'ouvrage

RELATIONS USAGERS ET PRECARITE ENERGETIQUE

- Soutiens financiers à la rénovation énergétique

TRANSITION ENERGETIQUE

- Candidature au programme ACTEE 2 – AMI SEQUOIA
- Evolution du dispositif de cadastre solaire - Soleil 14
- Audit Énergétique - Aides financières – Landelles et Coupigny

MOBILITES BAS CARBONE

- Programme de Bornes de recharge pour véhicules électriques

TRAVAUX SUR LES RESEAUX PUBLICS D'ELECTRICITE

- Programme de raccordement du réseau public d'électricité – 6ème tranche 2020
- Programme de renforcement du réseau public d'électricité – 7ème tranche 2020
- Programme d'effacement coordonné des réseaux – 4ème tranche 2020
- Programme de renforcement du réseau public d'électricité – 1ère tranche 2021
- Programme d'effacement coordonné des réseaux – 1ère tranche 2021
- Délégations Temporaires de Maîtrise d'Ouvrage

ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION LUMINEUSE

- Etat contradictoire - Approbation des biens Eclairage Public – Cricqueville-en-Auge

Le Bureau Syndical prend acte des communications de la Présidente et valide, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 6 octobre dernier.

2020-04/BS/DB-01

Achat de petites fournitures de bureau & papier de reprographie et d'impression

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le lot 1 de l'accord-cadre à l'entreprise MLACOSTE DACTYL BURO OFFICE ;
- **DECIDE** d'attribuer le lot 2 de l'accord-cadre à l'entreprise MLACOSTE DACTYL BURO OFFICE ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-02

Prestations de nettoyage des locaux du SDEC ENERGIE

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le marché à l'entreprise PREVOTEAU pour un montant mensuel de 2 366.42 € HT ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 6283 du budget principal ;
- **CHARGE** Mme la Présidente de la mise en œuvre de cette décision, et tout acte s'y rapportant lorsque les crédits sont inscrits au budget, y compris tout éventuel avenant.

2020-04/BS/DB-03

Prestations de travaux pour la réalisation d'une installation de production d'électricité solaire photovoltaïque raccordée au réseau de distribution d'électricité

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le marché à l'entreprise DELVALLE pour un montant de 66 558.31 € HT;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2317 de l'exercice 2020 du budget énergies renouvelables ;
- **CHARGE** Mme la Présidente de la mise en œuvre de cette décision, et de tout acte s'y rapportant lorsque les crédits sont inscrits au budget, y compris tout éventuel avenant.

2020-04/BS/DB-04

Transferts de compétences - Gaz (Varaville et Bougy) - EP (Cricqueville-en-Auge) - IRVE (Feuguerolles-Bully, Cahagnolles, Saint-Sylvain, Varaville, Houlgate et Bonneville-la-Louvet)

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le transfert de la compétence « Gaz », visée à l'article 3.3 des statuts du SDEC ÉNERGIE des communes de Varaville et de Bougy ;
- **ACCEPTE** le transfert de la compétence « Eclairage Public », visée à l'article 3.4 des statuts du SDEC ÉNERGIE de la commune de Cricqueville-en-Auge ;
- **ACCEPTE** le transfert de la compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques, Hybrides, à Hydrogène rechargeables » visée à l'article 3.6 des statuts du SDEC ÉNERGIE des communes de Feuguerolles-Bully, Cahagnolles, Saint-Sylvain, Varaville, Houlgate et Bonneville-la-Louvet ;
- **DECIDE** de mettre en œuvre ces transferts de compétences, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques et de tous les contrats qui y sont attachés ;
- **CHARGE** Mme la Présidente de la mise en œuvre de ces décisions et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-05

Tickets restaurants 2021

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACTE** l'augmentation proposée à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- **FIXE** la valeur faciale des tickets restaurants pour 2021 à 6.90€ en maintenant la prise en charge de l'employeur à 55% de cette valeur, soit la somme de 3,79€ ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 6478 et la recette à l'article 6479 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **CHARGE** la Présidente de la mise en œuvre de cette décision en l'autorisant à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-06

Participation de l'employeur à la protection sociale des agents du SDEC ÉNERGIE

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** la revalorisation proposée et de fixer la participation du SDEC ENERGIE à la protection sociale des agents, à :
 - 47 € pour un agent dont l'indice majoré est inférieur ou égal à 380 ;
 - 41 € pour un agent dont l'indice majoré est supérieur à 380 et inférieur ou égal à 600 ;
 - 35 € pour un agent dont l'indice majoré est supérieur à 600.
- **DIT** que cette revalorisation s'applique à compter du 1er janvier 2021 et pour la période 2021-2023 ;
- **DIT** que la dépense sera imputée aux articles 64118 et 64138 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **CHARGE** Mme la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-07

Modalités de mise en œuvre du temps partiel pour les agents du SDEC ÉNERGIE

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'instituer le temps partiel pour les agents du SDEC ENERGIE dans les conditions exposées ;
- **DECIDE** d'intégrer ces dispositions dans le règlement intérieur du SDEC ENERGIE ;
- **CHARGE** Mme la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-08

Intégration des cadres d'emploi de filière technique au RIFSEEP

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'intégrer, à compter du 1^{er} janvier 2021, au dispositif du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) les agents fonctionnaires (titulaires et stagiaires) et les agents contractuels de droit public relevant de la filière technique dans les conditions ci-dessus exposées ;
- **DECIDE** d'instaurer, pour la filière technique, et ce à compter du 1^{er} janvier 2021 :
 - o L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) dans les conditions indiquées ci-dessus ;
 - o Le complément indemnitaire annuel (CIA) dans les conditions indiquées ci-dessus ;
- **DECIDE** de prévoir et d'inscrire chaque année les crédits correspondants au budget principal primitif au chapitre 012 ;
- **CHARGE** Mme la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-09

Déclassement et cession de la parcelle MP 314 d'une superficie de 23m² située à Caen

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** du déclassement de la parcelle cadastrée MP 314 d'une superficie de 23 m² située à Caen sis rue Albert 1er et de l'intégrer au domaine privé du syndicat ;
- **DECIDE** de vendre la parcelle MP 314 déclassée et intégrée au domaine privé du syndicat au prix de 1 800 € hors frais et taxes, à l'Office public de l'Habitat de la Communauté Urbaine de Caen la mer ;
- **DESIGNE** Maître CHUITON, notaire, pour la rédaction de l'acte authentique. Les frais liés à cette affaire resteront à la charge de l'acquéreur. Les recettes sont prévues au budget primitif 2020 ;
- **CHARGE** Mme la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-10

Protocole B - Actualisation de la valeur vénale des terrains situés hors zone constructibles pour la constitution de droits réels de jouissance spéciale sur des propriétés privées

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'actualisation de l'indemnité qui est versée aux propriétaires des terrains d'assiette qui supportent les droits réels de jouissance spéciale utiles l'implantation des ouvrages réalisés par le SDEC ENERGIE pour ce qui concerne les terrains non constructibles ;
- **FIXE** le montant de l'indemnité lorsqu'elle est due, pour les terrains situés hors zones constructible à 0,991 € / m² à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- **CHARGE** Mme la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-11

Aides aux activités économiques et ouvrages communaux et intercommunaux

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** les participations et versements du SDEC ENERGIE pour les 11 projets proposés, relevant d'activités économiques et d'ouvrages communaux et intercommunaux et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 6 février 2020 ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 2315 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **AUTORISE** Mme la Présidente à signer tous les documents et à procéder à toutes les formalités tendant à rendre exécutoire cette décision.

2020-04/BS/DB-12

Aides aux extensions pour sites privés

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** les participations et reversements du SDEC ENERGIE pour les 8 projets proposés, visant des extensions pour l'alimentation électrique de sites privés et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 6 février 2020 ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 2315 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tous les documents et à procéder à toutes les formalités tendant à rendre exutoire cette décision.

2020-04/BS/DB-13

Aide à un déplacement d'ouvrage

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'apporter une aide de 50% à la SCEA de l'Oraille, soit 2 389,83 € maximum pour le déplacement d'ouvrages électriques en lien avec le développement de son activité économique ;
- **CHARGE** Mme la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-14

Soutien financier rénovation énergétique - INHARI - Villers Bocage

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution d'une aide de 2250 € (frais de gestion inclus) pour le dossier situé sur la commune de VILLERS BOGAGE ;
- **DIT** que la dépense de fonctionnement sera imputée à l'article 6574 - Subventions aux associations et personnes de droit privé du Budget Principal ;
- **AUTORISE** Mme la Présidente à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-15

Candidature au programme ACTEE 2 – AMI SEQUOIA

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le dépôt d'une candidature à l'AMI SEQUOIA en groupement avec Caen la mer, le SDEC ENERGIE étant le porteur du groupement et la mise en place des moyens nécessaires à la réalisation du projet sur une durée de 2 ans (2021-2022), dont le recrutement d'un économe de flux, sous réserve que la candidature soit retenue ;
- **ACCEPTE** le financement proposé pour ce projet, tel que présenté ;

- **DIT** que la dépense sera imputée au chapitre 012 et aux articles 65738, 61563 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **AUTORISE** Mme la Présidente à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-16

Evolution du dispositif de cadastre solaire - Soleil 14

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le positionnement sur le maintien d'un cadastre solaire classique (option 3) sans accompagnement des porteurs de projets par la société ;
- **ACTE** la mise en place d'un conseil local pour une période expérimentale d'un an ;
- **PROPOSE** à l'avis de l'ensemble des communautés de communes adhérentes au dispositif, l'option 3 complétée par la mise en place d'un conseil local ;
- **ACCEPTE** les modalités de réalisation du conseil et son financement tel que présenté ci-dessus ;
- **DIT** que la dépense sera imputée aux articles 6228 et 6236 du budget principal du SDEC ENERGIE ;
- **AUTORISE** la Présidente à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-17

Audit énergétique - Aides financières 2020 - Landelles et Coupigny

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** une aide financière de 1 036 € pour la réalisation d'un audit énergétique de la salle des fêtes de la commune de Landelles et Coupigny, correspondant à 50% de la part restant à charge de la collectivité ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 65738 du Budget principal du SDEC ENERGIE ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-18

1ère tranche du programme de travaux 2021 pour la pose de Bornes de recharge pour véhicules électriques

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la tranche de travaux détaillée ci-dessus, pour l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur la commune de CAGNY ;
- **DIT** que les dépenses à venir seront imputées à l'article 2315 du budget annexe « Mobilité Durable » du SDEC ÉNERGIE ;
- **CHARGE** la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-19

Programme de raccordement du réseau public d'électricité - 6ème tranche 2020

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la sixième tranche de travaux 2020, de raccordement du réseau public d'électricité proposée, concernant 26 projets, pour un montant de 375 299 € HT, dont 45 901 € HT de renforcement nécessaire à trois projets d'extension et 329 398 € HT consacrés aux extensions proprement dites ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2315 - Travaux Electricité du Budget Principal 2020 ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-20

Programme de renforcement du réseau public d'électricité - 7ème tranche 2020

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la septième tranche de travaux 2020 pour le renforcement du réseau public d'électricité proposée, concernant 4 projets, pour un montant de 197 888 € HT ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2315 - Travaux Electricité du Budget Principal 2020 ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-21

Programme d'effacement coordonné des réseaux - 4ème tranche 2020

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la quatrième tranche de travaux 2020, pour l'effacement coordonné des réseaux proposée, concernant 2 projets pour un montant de 270 483 € TTC ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2315 - Travaux Electricité du Budget Principal 2020 ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-22

Programme de renforcement du réseau public d'électricité - 1ère tranche 2021

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la première tranche de travaux 2021 pour le renforcement du réseau public d'électricité proposée, concernant 6 projets, pour un montant de 237 484 € HT ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2315 - Travaux Electricité du Budget Principal 2021 ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-23

Programme d'effacement coordonné des réseaux - 1ère tranche 2021

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la première tranche de travaux 2021, pour l'effacement coordonné des réseaux proposée, concernant 61 projets pour un montant de 9 487 313 € TTC ;
- **DIT** que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2315 - Travaux Electricité du Budget Principal 2020 ;
- **CHARGE** Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-24

Convention de délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage de la collectivité de Pont-l'Evêque au SDEC ÉNERGIE au titre des travaux d'éclairage public associés au projet d'effacement coordonné de réseaux - Pont-l'Evêque - Rue et impasse des bons enfants et rue de la Colonne

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** que le SDEC ENERGIE assure temporairement la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre de l'opération d'effacement coordonné des réseaux de Pont l'Evêque ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2315 - Travaux sous mandat Eclairage 2020 du Budget Principal ;
- **DECIDE** d'adopter la convention proposée ;
- **CHARGE** Mme la Présidente ou son représentant de la mise en œuvre de cette convention et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

2020-04/BS/DB-25

Convention avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure de lotissements privés en communes rurales - Bretteville-sur-Laize, Cambes-en-Plaine, Escoville et Fontenay-le-Marmion

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** les quatre conventions proposés permettant de mandater le lotisseur ou l'aménageur privé pour la desserte intérieure en communes rurales ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2315 du Budget Principal 2020 ;
- **AUTORISE** Mme la Présidente ou son représentant à signer ces conventions et à les mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.

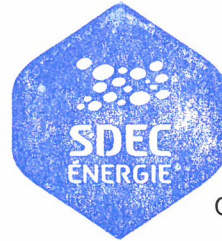
2020-04/BS/DB-26

Etat contradictoire - Approbation des biens Eclairage Public - Cricqueville-en-Auge

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente, le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** l'état contradictoire du patrimoine d'éclairage public pour la commune de Cricqueville-en-Auge s'élevant à 0 € ;
- **AUTORISE** Mme la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

Sans autres questions, ni informations à l'ordre du jour, Madame la Présidente lève la séance à 11h45.



La Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Catherine GOURNEY-LECONTE', with a horizontal line underneath.

Catherine GOURNEY-LECONTE

Ces délibérations sont consultables, sur demande auprès du service des assemblées, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.